

BRUXELLES PATRIMOINES

N°014

AVRIL 2015

DOSSIER LA FORÊT DE SOIGNES

VARIA

Le Jardin zoologique de Bruxelles

Les parcs de Laeken dans
leur contexte

Le Prix du Paysage
du Conseil de l'Europe



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

UN CŒUR VERT ET SES LISIÈRES

LE PATRIMOINE BÂTI DE LA FORÊT DE SOIGNES

MARC MEGANCK

HISTORIEN, ATTACHÉ AUX
MUSÉES ROYAUX D'ART ET
D'HISTOIRE, CHARGÉ DE MISSION
AUPRÈS DE LA DIRECTION DES
MONUMENTS ET DES SITES



Le prieuré du Rouge-Cloître à Auderghem
(Schmitt-Globalview, 2013 © SPRB).

La forêt de Soignes est loin d'être un espace vierge de constructions. Les aménagements de main d'homme y sont nombreux (fig.1) et stimulés par la proximité de la ville. Pour évoquer ce patrimoine bâti, il faut d'abord prendre conscience du caractère mouvant des limites du massif au fil des siècles. Les lisières actuelles n'ont plus grand-chose à voir avec celles de la fin de l'Ancien Régime. Les aliénations opérées par la Société Générale, entre 1822 et 1843, ont réduit l'étendue de la forêt de manière considérable – près de trois cinquièmes sacrifiés. Un grignotage qui s'est principalement focalisé sur les zones périphériques. De nombreux éléments qui se trouvaient dans la forêt ou sur les lisières ont été déconnectés de leur environnement originel et intégrés dans un nouveau tissu périurbain. Il s'agira donc de présenter un patrimoine pluriel, de la Préhistoire au XX^e siècle, tant dans la forêt elle-même que dans les zones limitrophes¹.

LES CONSTRUCTIONS EN TERRE

Le sous-sol peu perturbé de la forêt de Soignes a favorisé la préservation de plusieurs sites archéologiques. Les plus anciennes structures remontent au Néolithique. Il y a environ 6.000 ans, les premiers agriculteurs de nos régions établissent une fortification sur un promontoire cerné par le Watermaelbeek et un de ses affluents, au lieu-dit *Boitsfort-Étangs*. Encore partiellement visible dans le paysage forestier, l'enceinte se compose d'une série de levées de terre protégées par des fossés. À l'extérieur du périmètre, au croisement du chemin des Tumuli et de l'avenue des Deux-Montagnes, deux tertres, peut-être funéraires, pourraient être contemporains de la fortification. Celle-ci est classée comme site archéologique depuis 2002.

Entre 1520 et 1566, un abornement est réalisé à l'initiative de Charles Quint pour marquer les limites de la forêt domaniale. Il s'agit d'un talus et d'un fossé doublés, vers l'intérieur du domaine, d'un alignement de bornes en pierre marquées de la Croix de Bourgogne. Resté intact jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'abornement devient obsolète lors de l'élaboration du cadastre en 1834. Quelques bornes et certaines sections du talus s'observent encore à Uccle, Groenendael ou Rhode-Saint-Genèse.

Ce sont également des levées de terres renforcées par des pieux et un fossé qui sont utilisées pour réaliser l'enceinte des haras d'Antoine de Bourgogne (XV^e siècle), puis d'Albert et Isabelle (XVII^e siècle), à la limite entre Groenendael et Watermael-Boitsfort, près de la drève des Bonniers. Parmi les vestiges encore visibles aujourd'hui, les restes d'un saut-de-loup, talus palissadé empê-

chant les loups de pénétrer dans le haras et évitant la dispersion des chevaux.

Dès la première moitié du XVII^e siècle, quelques redoutes formées de remparts de terre sont construites le long des chaussées nouvellement percées à travers la forêt. Elles assurent la garde des points stratégiques. Les vestiges d'un tel ouvrage érigé avant 1638 sont toujours en place le long de la chaussée de La Hulpe, à hauteur de la drève de la Chapelle (Groenendael) (fig. 2). À Uccle, le lieu-dit *Fort Jaco*, en bordure de la chaussée de Waterloo, conserve le souvenir d'une redoute du même type, bien que plus tardive (début du XVIII^e siècle).

LE PATRIMOINE MONASTIQUE

Sous l'Ancien Régime, la forêt de Soignes est un domaine réservé au souverain. Dès le XII^e siècle, les ducs

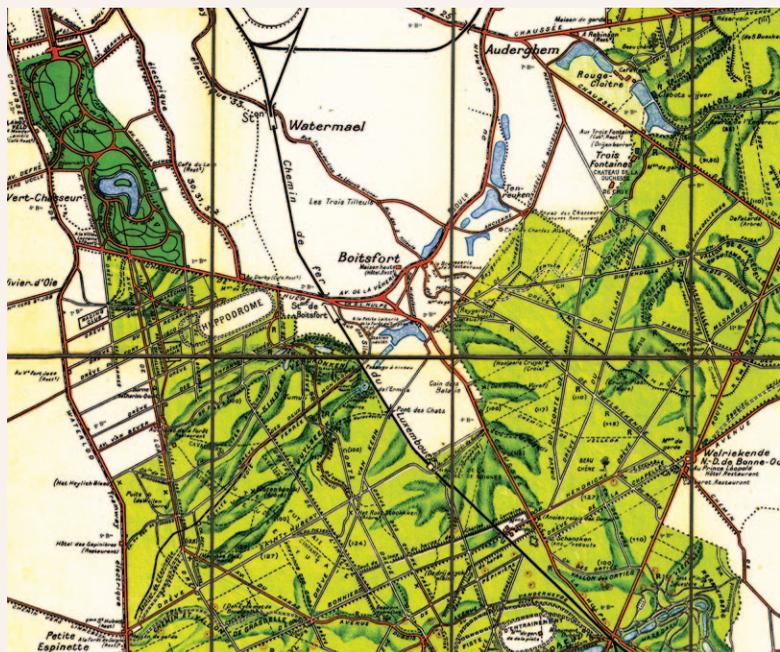


Fig. 1

Carte de la forêt de Soignes, du bois des Capucins et du bois de la Cambre, dressée par René Stevens et éditée par la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, s.d. [vers 1914-1923]. Détail.



Fig. 2

Vestiges d'une redoute du XVII^e siècle à Groenendael (H. Blanchaert, 2011 © MRAH).



Fig. 3

Ancien prieuré de Rouge-Cloître à Auderghem. La porterie et la maison des dames (S. Modrie, 2010 © SPRB).

de Brabant autorisent cependant certaines communautés monastiques à s'établir sur les lisières, voire en plein cœur du massif. La forêt constitue en effet un espace propice à l'anachorétisme et la retraite cénobitique. À la fin du XVIII^e siècle, on recense neuf fondations religieuses dans ou autour de la forêt : l'abbaye de Forest (bénédictines, 1105-1110), l'abbaye de la Cambre (cisterciennes, 1201), le prieuré de Val Duchesse (dominicaines, 1262), le prieuré de Groenendael (augustins, 1343), le prieuré de Rouge-Cloître (augustins, 1366), le prieuré de Sept-Fontaines (augustins, 1388), le prieuré de l'Ermitte (augustiniennes, 1399), le couvent de Boetendael (franciscains, 1467) et le couvent de Tervueren (capucins, 1626). Les religieux ne se contentent pas de défricher les zones où ils s'installent. Ils créent également des étangs et construisent des moulins,

ils creusent des carrières et cultivent parfois la vigne. Fermés à la fin du XVIII^e siècle, les monastères sont exposés aux démolitions. Les bâtiments épargnés sont réaffectés en fermes, maisons de plaisance, sites industriels, etc.

La plupart de ces complexes sont protégés. L'ancien prieuré de Rouge-Cloître, à Auderghem, classé en 1965, permet de se rendre compte de la configuration d'un grand monastère de la forêt de Soignes (fig. p. 16). Plusieurs bâtiments sont encore conservés : porterie (fig. 3), maison des laïcs, maison du meunier, quartier agricole, maison du prieur, de même qu'une grande partie du mur d'enceinte. Depuis 1997, le site a fait l'objet d'études archéologiques en vue de la restauration des bâtiments et d'un réaménagement paysager. Les murs de l'église et du cloître disparus sont marqués au sol par

un dallage en pierre blanche, ceux de l'infirmerie, de la brasserie, du réfectoire et de la maison des hôtes par des volumes de végétation et un muret en pierre sèche. La fontaine de la cour d'honneur a été reconstituée d'après les données récoltées pendant les fouilles archéologiques.

L'abbaye de la Cambre, à Ixelles, classée en 1953, est aujourd'hui totalement déconnectée de son environnement forestier originel (fig. 4). Église, cloître, cour d'honneur, communs et autres jardins témoignent encore de l'étendue des programmes architecturaux développés sous l'Ancien Régime. Le prieuré de Val Duchesse, à Auderghem, classé en 2003, a lui aussi été séparé de la forêt (fig. 5). Les bâtiments parvenus jusqu'à nous ont été fortement remaniés au début du XX^e siècle. L'ancien quartier de la prieure est flanqué d'une tour à coupole



Fig. 4
Denijs Van Alsloot, *Vue de l'abbaye de la Cambre près de Bruxelles*, 1609 [© Musée des Beaux-Arts de Nantes].

tronquée lui donnant des airs de château. Il subsiste également des dépendances agricoles, de même qu'une partie du mur d'enceinte du XVII^e siècle.

MAISON DE CHASSE ET VÉNERIE DUCALE

Les ducs de Brabant font ériger des demeures où ils séjournent régulièrement pendant les périodes de chasse, comme le château de Trois-Fontaines, à Auderghem, au sud de la chaussée de Wavre (fig. 6). Celui-ci est vraisemblablement construit à l'initiative du duc de Brabant Jean III (1313-1355). L'ensemble se compose d'un donjon, d'un corps de logis et d'une chapelle (fig. 7). À partir du XV^e siècle et jusqu'en 1786, le château sert de prison pour les délinquants forestiers. En ruine, le donjon est abattu dans les années

1820. Seul le corps de logis est épargné. Il passe entre les mains de différents propriétaires avant d'être cédé à l'État belge en 1906. Entre 1973 et 2000, il est occupé par le Conseil de Trois-Fontaines qui y organise des expositions consacrées à la forêt. Classé depuis 1986, il appartient aujourd'hui à la Région de Bruxelles-Capitale.

L'installation à Boitsfort au XIII^e siècle de la Vénerie ducale – institution régissant l'ensemble des activités de la chasse à courre – conduit à la construction d'un ensemble de type castral comprenant la maison des veneurs, une basse-cour avec bâtiments de service, chenils ainsi qu'une chapelle dédiée à saint Hubert. De cet ensemble démoli à la fin du XVIII^e siècle subsistent encore des dépendances près de la place Antoine Gilson, au Hondenberg, ruelle pavée dont le nom rappelle la

présence des meutes de chiens de chasse.

LES MAISONS FORESTIÈRES

Au départ, les gardes forestiers habitent dans les villages environnants, parfois loin du triage (la plus petite subdivision administrative d'une forêt) dont ils ont la responsabilité. En 1786, l'administration forestière décide de faire construire une série de maisons forestières autour ou même à l'intérieur du massif, à Vleurgat, à la Petite Espinette, à La Hulpe... Certains bâtiments monastiques sont parfois convertis en habitations pour les forestiers. Dans la première moitié du XIX^e siècle, la Société Générale se lance à son tour dans la construction de maisons forestières sur les nouvelles lisières résultant des défrichements. Mais c'est surtout après la reprise de



Fig. 5
Ancien prieuré de Val Duchesse à Auderghem. Le quartier de la prieure (photo de l’auteur, 2006 © MRAH).

la forêt par l’État, en 1843, que la plupart des maisons forestières actuelles seront construites. Elles sont entourées de prairies coupe-feu qui permettent au garde forestier de cultiver un lopin de terre pour assurer la subsistance de sa famille. Plusieurs exemples sont encore conservés, à Watermael-Boitsfort (rue du Buis 59 et drève des Bonniers 1), à Uccle (drève de Saint-Hubert 17), etc.

.....
HAMEAUX ET FERMES

Quantité de hameaux et de fermes avaient des activités tournées vers la forêt. Les dernières phases de construction d’habitations traditionnelles et d’exploitations agricoles sur les lisières se situent au XIX^e siècle. Le Coin du Balai à Watermael-Boitsfort se développe autour d’un ancien tronçon de la chaussée de

La Hulpe, sur un versant de la vallée du *Zwaaneweidebeek*. Le hameau présente des alignements de petites maisons occupées autrefois par des travailleurs de la forêt – bûcherons, sabotiers et autres fabricants de balais qui ont d’ailleurs laissé leur nom à l’endroit. Les habitants entretenaient également des jardins-potagers à l’arrière de leur maison. Désormais recherché pour la qualité de son cadre de vie, le Coin du Balai connaît un processus de gentrification.

Les pans de forêt aliénés par la Société Générale ont d’abord été convertis en terres agricoles. Plusieurs exploitations sont créées sur les parcelles défrichées par les différents acquéreurs. Vers 1830, le baron de Stassart fait, par exemple, construire une grande ferme en bordure de la chaussée de Waterloo à Uccle (n° 1537). Ce complexe a été rénové

par le bureau d’architectes Samyn & Partners en 1993.

.....
CHÂTEAUX ET DEMEURES DE PLAISANCE

Dès la première moitié du XIX^e siècle, des familles nobles et bourgeoises établissent leurs résidences (secondaires ou principales) en bordure de la forêt. De grands domaines voient ainsi le jour sur des terres naguère boisées. Plusieurs de ces châteaux, parfois entourés de parcs remarquables, sont classés.

Le château de La Solitude à Auderghem (avenue Charles Schaller 54, classé depuis 2000) est érigé en 1912 pour la duchesse d’Arenberg, douairière du duc Charles de Croÿ. Le nom de la demeure trahit la recherche d’isolement voulu par la propriétaire. Le château Jolimont à Watermael-

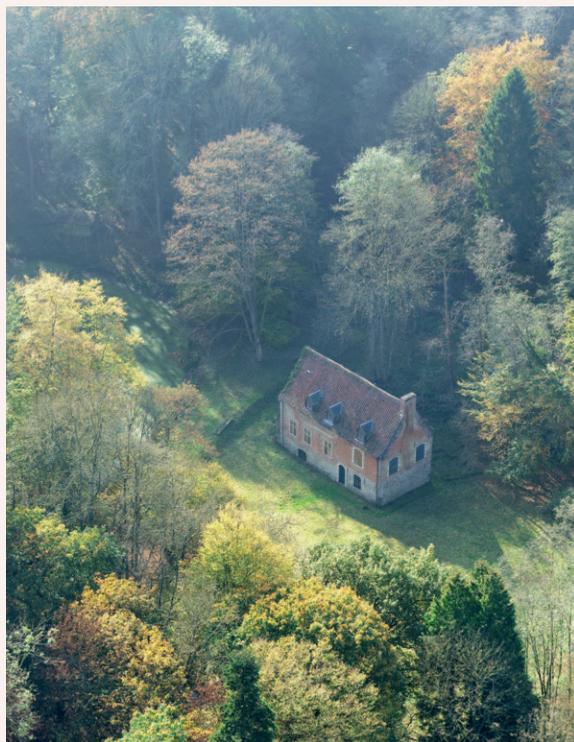


Fig. 6
Le château de Trois-Fontaines à Auderghem (Schmitt-Globalview, 2013 © SPRB).

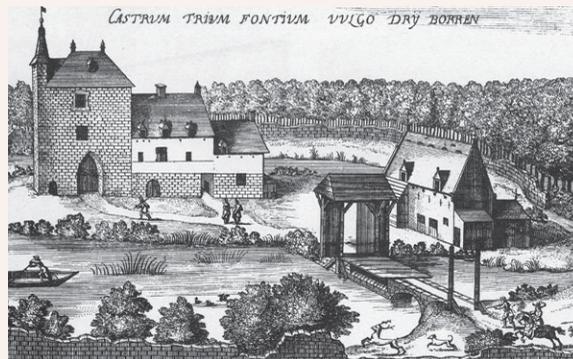


Fig. 7
Le château de Trois-Fontaines au milieu du XVII^e siècle (gravure extraite de SANDERUS, A., *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659).

Boitsfort (rue Middelbourg 70, classé depuis 2014) est élevé sur les pentes du *Crekelenberg* donnant accès à la forêt. Il est occupé par des grandes familles aristocratiques et de nombreux artistes dont Jacques d'Artois (1613-1686), peintre paysager bruxellois dont le sujet préféré n'était autre que... la forêt de Soignes. L'ancien domaine de Tournay-Solvay, également à Watermael-Boitsfort (chaussée de La Hulpe 201-203) sera converti en parc public dans les années 1980. Citons encore le manoir d'Anjou à Woluwe-Saint-Pierre (rue au Bois 365, classé depuis 2014), établi sur l'ancien triage de Putdael ou encore, à Watermael-Boitsfort, le château Charle-Albert (avenue Charle-Albert 7), classé depuis 1988, édifié sur un lambeau de 1,5 ha de forêt, et le domaine Bischoffheim (Kattenberg 19) dont le château, construit à partir de 1854 et classé depuis 1992, abrite

désormais l'*International School of Brussels*.

.....

CAFÉS-LAITERIES, AUBERGES ET HÔTELS-RESTAURANTS

Un tourisme forestier se développe dès la seconde moitié du XIX^e siècle. La bourgeoisie s'enthousiasme pour les paysages sylvestres, la contemplation de la nature. Ce sont d'abord les lisières « civilisées » qui sont fréquentées, en ce compris les grands parcs publics aménagés sur le pourtour forestier, comme le bois de la Cambre par exemple. Car ces zones sont faciles d'accès grâce à l'ouverture de lignes de tram et même de chemin de fer – la ligne Bruxelles-Luxembourg est construite entre 1846 et 1854 et compte une « halte de la Forêt de Soignes » à Watermael-Boitsfort, aujourd'hui disparue (fig.8).

Cafés-laiteries et auberges accueillent les promeneurs du dimanche, comme *À la Petite Laiterie de la Forêt de Soignes* à Watermael-Boitsfort (chemin des Silex 9). Les plus aisés passent quelques jours en lisière de la forêt dans les hôtels-restaurants de Boitsfort, Auderghem, La Hulpe ou Groenendael. Certaines de ces adresses sont encore occupées par un restaurant, bien que de standing plus élevé qu'autrefois: *Au Repos des Chasseurs* à Auderghem (avenue Charle-Albert 11) (fig. 9) ou *Le Chalet de la Forêt* à Uccle (drève de Lorraine 43) (fig. 10).

.....

LES HIPPODROMES

Des hippodromes investissent également la forêt. Celui de Boitsfort, chaussée de La Hulpe, est le plus ancien (fig. 11). Créé en 1875, il est exploité par la Société d'Encouragement



Fig. 8
La « halte de la forêt de Soignes » à Watermael-Boisfort (disparue). Carte postale ancienne (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



Fig. 9
Au Repos des Chasseurs à Watermael-Boisfort. Carte postale ancienne (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



Fig. 10
Le Chalet de la Forêt à Uccle, 1905. Carte postale ancienne (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).

pour l'Amélioration des Races de Chevaux et le Développement des Courses en Belgique. L'hippodrome de Groenendael voit le jour quelques années plus tard, en 1888. Il sera doublé par une piste d'entraînement. Les défenseurs acharnés de la forêt que sont René Stevens et Louis Van der Swaelmen s'insurgent contre ces clairières d'un genre très particulier : « (...) l'odieuse trouée du champ de courses de Groenendael, pour lequel des milliers de beaux arbres furent sacrifiés à la gloire des passions malsaines, immorales et souvent criminelles du jeu, pour une classe de oisifs et de privilégiés de la fortune (...) »². L'âge d'or de ces hippodromes est loin. La pelouse centrale de l'hippodrome de Boitsfort a été aménagée en golf à la fin des années 1980. Classés depuis 1959, les bâtiments (tribunes, pesage...) servent de cadre à diverses manifestations culturelles. Ayant fait faillite, l'hippodrome de Groenendael est à l'abandon depuis les années 1990.

La promenade à cheval dans la forêt génère, quant à elle, la construction

de manèges et autres boxes sur les lisières. C'est le cas du Royal Étrier belge (champ du Vert-Chasseur 19), conçu en style régionaliste en 1929-1930, à l'initiative de la famille Solvay soucieuse d'offrir un centre hippique de qualité aux officiers, à l'aristocratie et aux membres de la haute bourgeoisie.

DU CŒUR AUX LISIÈRES

Malgré les défrichements successifs, le changement radical du paysage périphérique et son urbanisation, le percement de voies rapides... la différenciation entre le cœur du massif et ses lisières demeure un élément primordial de la définition de la forêt de Soignes. Car même en s'isolant dans les profondeurs forestières lors d'une promenade dominicale, à la découverte de la nature ou du patrimoine bâti qui y est lové, il nous faut toujours garder en mémoire les lisières, ces limites qui sans cesse rappellent la proximité de la ville.

NOTES

1. Orientation bibliographique : PIERRON, S., *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, 3 tomes, La Pensée Belge, Bruxelles, s.d. [1935-1937] ; WAUTERS, A., *Histoire des environs de Bruxelles ou description des localités qui formaient autrefois l'annexion de cette ville* (nouvelle édition du texte original de 1855), Éditions Culture et Civilisation, IX, Bruxelles, 1973, p. 239-272 ; MAZIERS, M., *Histoire d'une forêt périurbaine : Soignes 1822-1843. Sous la coupe de la Société Générale*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1994 ; *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, vol. 3, 9 et 21, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 1993-1994 et 2010 ; *Domaines nés de la forêt de Soignes depuis le XIX^e siècle*, Conseil de Trois-Fontaines, Auderghem, 1995 ; VANDERMOTTEN, C., MAZIERS, M., PARISEL, C., VANWIJNSBERGHE, S., STÉNUIT, J., et LANGOHR, R., *Itinéraires de la forêt de Soignes et de ses abords*, Société Royale Belge de Géographie [coll. « Hommes et Paysages », 40-41], Bruxelles, 2012.
2. STEVENS, R., et VAN DER SWAELMEN, L., *Guide du Promeneur dans la forêt de Soignes*, Librairie nationale d'Art et d'Histoire – G. Van Oest & C^{ie}, Bruxelles et Paris, 1923, p. 60.



Fig. 11
L'hippodrome de Boitsfort. La piste, 1901. Carte postale ancienne [coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB].

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Murielle Leseque

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Paulo Charruadas, Bruno Campanella,
Mimi Debruy, Yannick Devos,
Paula Dumont, Patrick Huvenne,
Wim Lambrechts, Roger Langohr,
Catherine Leclercq, Harry Lelièvre,
Isabelle Leroy, Marc Meganck,
Jean-François Plumier,
Grégory Reinbold, Karim Sartou,
Blanche Tirtiaux, Bart Vanmontfort,
Brigitte Vander Bruggen,
Stéphane Vanwijnsbergh,
Anne-Sophie Walazyc.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

L'équipe du Centre urbain, Olivia Bassem,
Ann Degraeve, Sylvianne Modrie.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
AGR – Archives générales du Royaume
APR – Archives du Palais royal
ARB – Académie royale de Belgique
ARP – Archives René Pechère
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CEBE – Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl
CDBDU – Centre de Documentation
de Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments et
des Sites
IRSN – Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des beaux-arts
de Belgique
ONF – Office National des Forêts
SPRB – Service public régional
de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2015/6860/004

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
« Erfgoed Brussel ».